

## l'enseignement en question(s)

# Les études coûtent-elles vraiment trop cher en Belgique ?

**J**eunes dans la galère, vieux dans la misère », ont scandé ce lundi les étudiants belges, francophones et flamands confondus. Leur mantra ? Le coût du minerval d'une année d'étude supérieure, gelé en Fédération Wallonie-Bruxelles mais bientôt augmenté en Flandre (890 à la place de 620 euros).

Pour répondre aux inquiétudes des étudiants, Jean-Claude Marcourt (PS), ministre wallon de l'Enseignement supérieur, se propose d'étudier la possibilité de mettre en place un minerval plus élevé pour les jeunes issus de familles riches. Il y aurait alors quatre catégories d'étudiants (et de tarifs) : les boursiers, les modestes, les normaux et les riches (*Le Soir* du 18 novembre).

Sur l'échelle européenne, où le minerval belge se situe-t-il ? Notre pays est clairement dans un entre-deux (voir infographie ci-contre). C'est au Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord) que les droits d'inscription sont les plus élevés. Ils peuvent atteindre jusqu'à 11.500 euros. A l'inverse, plusieurs pays ne per-

çoivent pas du tout de minerval : l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la Suède, la Grèce, Malte et la Norvège. Depuis 2014, tous les Länder allemands (régions) proposent un enseignement universitaire gratuit. Dans certains pays nordiques, non seulement les études sont gratuites, mais les étudiants reçoivent des aides pour prendre le chemin de l'auditoire.

On le voit, avec un minerval de 835 euros, la Communauté française n'est pas la pire des élèves, ni le meilleur. Pour les associations d'étudiants, le fait que la gratuité existe dans certains pays doit inciter la Belgique à aller dans ce sens.

## Un étudiant coûte près de 8.000 euros

Deux réserves cependant : dire qu'il suffit de se lancer parce que d'autres pays le font est utopique. Le système éducatif finlandais - ultra-performant aux tests Pisa - a plus d'une fois fait rêver les dirigeants d'autres pays européens, mais il ne peut être simplement transposé ailleurs. Il dépend du contexte culturel, de rythmes scolaires propres et de la place réservée à l'école par la société finlandaise. Les étu-

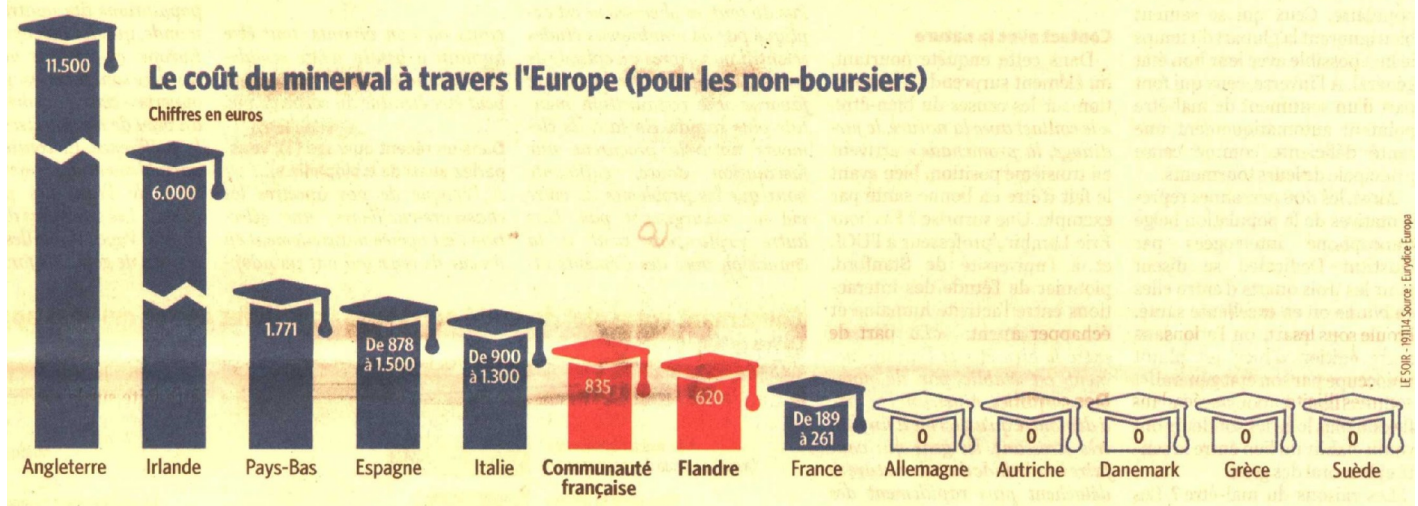
dants s'en rendent compte, ce pourquoi ils appellent, comme le président de l'Unecof (union étudiante), à une « révision en profondeur du système de financement de la Communauté française ». Qui a une baguette magique ?

D'autre part, il ne faut pas négliger le coût réel qu'un étudiant représente pour l'Etat. Selon les indicateurs de l'enseignement 2012, un étudiant universitaire coûte, en moyenne, 7.992 euros par an à la Communauté française (cette somme est obtenue par la division du budget accordé aux étudiants par le nombre d'étudiants). C'est davantage qu'un étudiant en haute école (5.592 euros) ou qu'un élève du secondaire (7.306 euros). Ces sommes correspondent à ce que la Communauté paie pour rémunérer les professeurs, équiper les écoles, financer les bâtiments, etc.

Pour le dire autrement : si l'Etat doit tout assumer, c'est un sacré budget. Qui ne tombera pas du ciel, dans le plan financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles (140 millions d'économies prévues en 2015). ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

**Les étudiants francophones craignent une augmentation du minerval. Les Flamands y seront bientôt confrontés (passage de 620 à 890 euros).**



## « Le kot, c'est le vrai coût des études ! »

### ENTRETIEN

S'agissant d'études supérieures, il y a deux types de Belges. D'une part, ceux qui habitent à distance respectable d'un campus et qui peuvent le rejoindre à peu de frais. D'autre part, ceux qui vivent à une distance moins respectable et qui n'ont d'autre choix que de déboursier 300-400 euros par mois pour se loger.

Bien plus que les syllabus ou le minerval, cette question du logement étudiant est le véritable obstacle financier sur la route d'une formation dans le supérieur, principalement quand l'étudiant est issu de la classe moyenne ou défavorisée. Le député CDH Josy Arens en sait quelque chose. Il bataille depuis 17 ans pour que l'Etat fédéral prenne en compte ce problème.

**Pourquoi vous intéressez-vous à cette question ?**

*Parce que venant du sud de la Wallonie, je côtoie au quotidien des familles confrontées au problème : le vrai coût des études c'est le kot. Raison pour laquelle j'ai mis sur la table en 1997 une proposition de loi visant à obtenir une déductibilité fiscale des frais de kot.*

**Sans succès...**

*Au début, le PS m'a fait remarquer que les nantis en profiteraient autant que les autres. J'ai donc révisé mon texte en travaillant sur la quotité exemptée d'impôt puis sur la notion de crédit d'impôt. Cette proposition a été (re)déposée plusieurs fois mais n'a malheureusement jamais abouti. Après les tergiversations sur la forme, on a invoqué le coût pour les finances publiques. En fait, le PS n'en voulait pas,*

*préférant travailler sur les bourses d'études. Ils se voilent la face, ils savent très bien que l'immense majo-*

*rité des koteurs, parce qu'ils appartiennent à des familles bénéficiant de revenus médians, n'ont pas accès aux bourses. Ils oublient qu'il y a ceux qui peuvent fréquenter l'enseignement supérieur à bon compte et ceux qui doivent payer pour loger les étudiants.*

**Votre combat continue ?**

*Je découvre avec stupéfaction que la majorité formée par mon parti et le PS à la Région et à la Communauté*

*(NDLR : Josy Arens est passé du Fédéral aux entités fédérées depuis mai) a adopté le principe dans ses deux déclarations de politique générale mais qu'elle refile la patate chaude au fédéral. Quand nous étions au pouvoir, nous aurions pu régler le problème mais le PS n'en voulait pas. Mon combat continue car le problème reste entier : tous les jeunes n'ont pas la même chance au départ. ■*

E.B.

## « Un coût réel vraiment très variable »

C'est bien de parler du minerval, mais tout le monde sait que ce n'est pas forcément le plus gros poste du budget d'une année universitaire : logement, nourriture, transports et syllabi allègent le portefeuille de manière conséquente.

De combien, exactement ?

En 2011, la FEF (Fédération des étudiants francophones) s'est risquée à l'évaluation du budget. Un étudiant koteur dépenserait en moyenne 9.046 euros par an, contre 4.211 euros pour les navetteurs. Selon cette étude, le logement représentait 53 % du budget, l'alimentation 17 % et les dépenses personnelles 9 %, tout comme les frais directement liés aux études (syllabi, minerval, stages). Les 12 % restants couvrent les loisirs et dépenses diverses.

L'Unécof, l'Union des étudiants de la Communauté française, est également en train de préparer une enquête sur le coût réel d'une année d'étude. « *Le moins que l'on puisse dire, c'est que les seuils sont très variables selon la situation de l'étudiant* », analyse Corentin Eubelen, président de l'Unécof. A l'appui, un

document estimatif du service social de l'ULB. Les écarts sont pour le moins énormes : cela va de 680 à 4.985 euros pour un étudiant non-navetteur, jusqu'à 8.885 euros pour un étudiant navetteur, 15.485 euros pour un koteur et 19.330 euros pour un non-résident belge.

**Le minerval n'est pas le seul levier**

*« Le ministre Marcourt a proposé hier d'augmenter le minerval pour les plus fortunés, d'accord. Nous aimerions des précisions quant à l'application de ces mesures et en voir les conséquences globales concrètes au-delà de ce qui a été annoncé »,* déclare le président de l'Union des étudiants, en commentant l'actualité de la semaine.

Mais à ses yeux, le minerval n'est pas le seul secteur dans lequel des efforts peuvent être effectués pour faciliter l'accès aux études supérieures. « *Pensez au poste consacré aux trajets, argumente-t-il. Un étudiant habitant du côté de Liège qui suit des cours à Bruxelles doit prendre trois abonnements différents, un au TEC pour le bus, un à la SNCB pour le train et un à la Stib pour se déplacer dans la capitale. Tous ces organismes ont des*

*définitions différentes du tarif étudiant, certains demandent une attestation de fréquentation de cours, d'autres pas. On pourrait déjà homogénéiser les choses à ce niveau-là.* »

Autre poste qui pourrait être optimisé : celui des kots. Les étudiants doivent bien souvent dépenser des sommes folles pour des cages à lapins en mauvais état. Selon l'Unécof, un label garantissant un rapport qualité-prix permettrait d'améliorer la situation. ■

A.-C.B.